**Remise de la médaille Charles Tellier**

**à Jean-Eudes Tesson**

**8 décembre 2016**

Président Cavalier,

Mesdames,

Messieurs,

Chers amis,

C’est non sans une certaine émotion que je vais remettre dans quelques instants la médaille Charles Tellier à Jean-Eudes Tesson.

Nous nous connaissons depuis maintenant 30 ans et je peux vous dire que bien que nous soyons concurrents dans la profession, nous sommes amis dans la vie.

Cette médaille Charles Tellier est la plus haute distinction attribuée par la profession française du froid. Elle marque à la fois la reconnaissance de la compétence du récipiendaire et son dévouement à la profession du froid que promeut l’Association Française du Froid. L’AFF qui célèbre d’ailleurs aujourd’hui également les 30 ans de la médaille Charles Tellier. Tout un symbole !

Natif des Sables-d’Olonne, diplômé de l’Ecole Centrale de Paris et de l’Institut Français du Froid Industriel, Jean-Eudes a toujours appliqué la maxime de Saint Augustin : « Aime et fais ce que tu veux ».

Naturellement, par tropisme familial, Jean-Eudes était destiné à consacrer sa vie professionnelle au monde du transport et de la logistique sous température dirigée.

C’est ainsi qu’en 1982, il est devenu Directeur Général du groupe Tesson puis son Président à partir de 1994. Il a su faire prospérer la société familiale créée en 1919 au-delà de sa spécialisation dans l’entreposage frigorifique en développant depuis quelques années une activité de logistique du vin et même d’édition de logiciels ! Le siège social de l’entreprise qui n’est plus exactement une PME est bien évidemment toujours aux Sables d’Olonne.

La géographie est rarement un hasard et avec une entreprise pour 17 habitants, le « miracle économique vendéen » repose sur un tissu très dense de PME qui sont des entreprises familiales. Souvent créées par les pères ou les grands-pères, aujourd’hui dirigées et développées par la 2ème ou la 3ème génération, ces entreprises patrimoniales s’inscrivent dans le long terme et offrent une vraie résilience à la crise. Mais nous le savons tous : au-delà d’un tissu économique dynamique et diversifié, la vraie force des PME vendéennes réside dans un état d’esprit à la fois entrepreneurial et humaniste.

Et vous, Jean-Eudes, vous en êtes la preuve ! Vous nous aviez d’ailleurs confié dans une interview en 2013 que votre statut de dirigeant d’entreprise familiale vous permet d’éviter d’être soumis à une pression excessive de rentabilité, même s’il vous faut bien sûr assurer la pérennité de votre entreprise, et donc de continuer de placer l’homme au cœur de votre dispositif entrepreneurial

Ces valeurs humaines, vous les partagez dans le cadre de votre entreprise mais également, et plus largement , au sein de la profession où chacun reconnaît votre sens de l’intérêt général et du bien commun.

C’est pour toutes ses raisons, Jean-Eudes, qu’en 1989, vous avez été élu - à l’unanimité - Président de l’USNEF. Et chaque année, parce que vous êtes un grand démocrate (ou parce que les statuts le prévoient, je ne sais pas !), vous avez remis votre mandat au Conseil d’Administration qui l’a renouvelé à l’unanimité, en toute confiance. Une longévité qui doit en faire rêver plus d’un…

En tout cas, une longévité qui nous réjouit, nous, organisations professionnelles du transport et de la logistique qui vivons des évolutions majeures. Dans le grand froid, à l’USNEF, l’UNTF et Transfrigoroute, nous avons décidé de nous rapprocher et de créer un chapeau commun à ces trois activités distinctes. Les statuts de la nouvelle association ont été signés en octobre dernier dans ses nouveaux bureaux parisiens et c’est tout naturellement que Jean-Eudes en est devenu le Président. C’est une nouvelle marque de confiance de la profession à son égard s’il en était besoin. Nous en sommes tous ravis et je tiens, Jean-Eudes, à vous renouveler encore nos très cordiaux remerciements.

J’ajoute que sous votre Présidence, il ne se tient à l’USNEF que des propos forcément orthodoxes au regard de la doctrine de Charles Tellier dont le buste assiste imperturbable à nos réunions  et nous ne l’’avons jamais vu froncer le sourcil !

C’est également ce même sens du bien commun qui vous a conduit à prendre la Présidence de l'ECSLA (l’organisation professionnelle européenne) de 2006 à 2009 - et je sais que cela ne fut pas une sinécure – ainsi que de la FICUR de 2003 jusqu’à sa dissolution.

Ces mêmes engagements vous ont conduit, à la demande du MEDEF, à la Présidence de l’ACOSS (Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale) où vous assumez avec beaucoup d’autorité et de compétence votre mission nationale depuis 2011 et à la Présidence du Conseil d’Orientation de l ’Union des Caisses Nationales de Sécurité Sociale (UNCASS) depuis 2012. Tout cela, en plus de votre mandat d’Administrateur du MEDEF Vendée.

Vous le voyez, depuis 34 ans, Jean-Eudes, a su allier l’exercice de son métier de chef d’entreprise et le sens de l’intérêt général. Par l’exemplarité de ses actions, ses engagements forts toujours assumés et son dévouement au bien commun, il a marqué toute la profession au sens large.

Homme de confiance, de consensus, de conviction, Jean-Eudes marque également par son enthousiasme et sa convivialité. Je garde le souvenir de Congrès du Froid toujours très réussis, avec des journées découvertes en régions, en présence des conjoints, permettant de tisser les liens qui font que nous sommes tous heureux de nous rassembler aujourd’hui autour de lui.

Nous sommes nombreux à ne trouver que des qualités à Jean-Eudes, même s’il est de bon ton aujourd’hui de pondérer celles-ci par quelques petits défauts. Personnellement, le seul secret que je lui connaisse, et qu’il a bien gardé pour lui, c’est son passé de sportif de haut niveau - il a été Champion de planche à voile pas au niveau national, ni européen, mais mondial ! Et c’est certainement de là qu’est née sa détermination sans faille….

Avant de conclure, je souhaite, Jean-Eudes, saluer votre épouse Alix par l’intermédiaire de sa maman ici présente : nous savons tous que derrière une grande réussite professionnelle se cache toujours une femme. Je pense également à vos cinq enfants (Antoine, Mathieu, Priscille, Pauline, Benoît) qui ont toujours été respectueux et admiratifs de votre engagement professionnel. Pour une raison assez simple finalement : ils savent, comme nous savons tous, que tout ce que vous avez entrepris au fil des années a toujours été guidé par cette exigence de l’intérêt général.

C’est pour toutes ces raisons que le Conseil d’Administration de l’AFF présidé par Gérald Cavalier a décidé à l’unanimité de décerner à Jean-Eudes la médaille Charles Tellier. Je suis, Cher Jean-Eudes, après la décision de l’AFF, l’interprète de Charles Tellier pour vous accueillir aujourd’hui au sein du Club.

Comme vous m’avez fait l’honneur de me choisir comme parrain, je suis très fier de vous remettre cette médaille.

Francis LEMOR